

LÉVI

1. Troisième fils de Jacob et de Léa ([Ge 35:23 46:11](#)). Dans les interprétations populaires des noms des fils de Jacob, qui les expliquent tous au point de vue de leurs mères sous le régime de l'a polygamie, celui de Lévi est ramené au verbe - hébreu *lâvâh* =s'attacher ([Ge 29:34](#), J). La tradition de [No 18:2](#) (P) semble jouer sur ce sens en montrant dans la tribu de Lévi ceux qui « se joignent » à Aaron pour le service du culte. Ce ne pourrait être qu'une explication trouvée après coup, car il est évident que le Lévite descendant de Lévi est bien plus ancien que le Lévite desservant du sacerdoce. Cette remarque contredit aussi l'hypothèse d'après laquelle *Lévi* s'apparenterait au mot arabe (Arabie du S.) *lavîou* =prêtre. La majorité des savants voient aujourd'hui en *Lévi* une forme du nom de *Léa* adapté comme nom tribal, ou titre de clan.

Dans la « Bénédiction de Jacob », Lévi partage avec Siméon la réprobation due à la cruauté dont ces deux frères se rendirent coupables à Sichem à propos de leur soeur Dina ([Ge 34](#)). Cet oracle, qui pourrait dater de l'époque des Juges, doit être une allusion à l'épuisement de ces deux tribus : celui-ci ressort de plusieurs autres indices en ce qui concerne Siméon (voir ce mot) ; quant à Lévi, le fait qu'il ne lui est pas réservé de territoire en Palestine et qu'il n'est l'objet d'aucun recensement à l'époque de la conquête, comme le silence à son sujet du poème de Débora ([Jug 5](#)), tendent à confirmer l'extinction de ce clan ethnique. Mais autour de quelques personnalités de cette famille, et d'abord de Moïse ([Ex 2:1](#), [Jug 17:7](#), Sir 45:6 etc.), dut se constituer peu à peu une spécialisation dans l'ordre cérémoniel qui aboutit à l'institution des lévites telle qu'elle existe d'après la « Bénédiction de Moïse » ([De 33:8,11](#)), écrite au milieu du VIII^e siècle, et telle que la présentent les écrits sacerdotaux, qui en établissent les généalogies ([Ex 6:16](#) et suivants, [1Ch 6 12:26-28 24:20](#) et suivants, etc.), et où il arrive même qu'elle soit reportée en arrière suivant une conception systématique ([No 1:47 3:5](#) et suivants, etc., cf. [De 10:8 18:1](#) et suivants). Dès lors, les « fils de Lévi », la « maison de Lévi » représenteront les fonctionnaires du culte ([Eze 40:46](#), [Za 12:13](#), [Mal 3:3](#) etc.), que l'on retrouvera plus tard dans l'épître aux Hébreux ([Heb 7:5,9](#)). Pour ce passage de l'ancienne tribu à la caste sacerdotale, voir Prêtres et lévites, I, 1, 2, etc. Pour la théorie des villes réservées aux lévites, voir Villes de refuge. Dans la liste idéale (mais irrégulière) des douze tribus de la vision apocalyptique, celle de Lévi a retrouvé sa place ([Ap 7:7](#)). Pour une vue d'ensemble sur les douze tribus, voir Tribus d'Israël.

2 et 3. Deux ancêtres de Jésus, d'après la généalogie de Luc ([Lu 3:24,29](#)).

4. Lévi fils d'Alphée : voir Matthieu.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

